



Montauban, le 24 août 2020

Chers résidents, chères familles,

L'été des Floraliés s'est parfaitement déroulé. La résidence s'est parée de ses plus belles couleurs avec le retour des familles et des proches auprès de nos aînés. Ces quelques semaines de soleil et d'accalmie virale ont été bénéfiques à tous. Elles nous ont aussi prouvé qu'une vie « presque » normale peut reprendre dans les EHPAD de France si les visiteurs respectent les gestes barrières et les règles d'hygiène en place.

C'est pourquoi, au nom de nos équipes soignantes, je souhaite avant tout vous remercier de votre solidarité et de vos efforts pour que la Covid-19 ne pénètre pas dans l'établissement.

Comme vous le savez, la circulation du virus s'intensifie sur l'ensemble du territoire. En Occitanie, plusieurs départements ont atteint le seuil d'attention défini par santé Publique France. Les départements 34 et 31 ont atteint le seuil d'alerte ou s'en rapprochent et nécessitent sans attendre le déclenchement de mesures spécifiques en Tarn et Garonne pour protéger nos résidents.

Aussi, conformément aux recommandations de l'Agence Régionale de Santé, nous avons souhaité rehausser notre niveau de vigilance en prenant les décisions suivantes à compter du 25 août 2020 :

- **Les visites des proches :** nous les réservons au créneau horaire 14h – 18h et les limitons toujours à deux visiteurs dans la chambre du résident. Le nombre de visiteurs est en revanche illimité dans les jardins des Floraliés.
- **Les sorties temporaires :** sauf cas exceptionnel, nous suspendons les sorties temporaires des résidents car plusieurs clusters de Coronavirus ont été recensés en proximité de notre résidence.



- *Les intervenants hors professionnels de santé* : nous renforçons nos mesures de prévention en imposant une série de tests PCR aux intervenants extérieurs en plus de la signature de notre charte.
- *Les admissions et les rendez-vous à un mois* : nous privilégions l'usage de la visioconférence pour les visites de préadmission et les rendez-vous à un mois avec les familles. Si cela est nécessaire, nos équipes peuvent vous aider à vous familiariser avec les outils à disposition pour réaliser ces entretiens.
- *Les gestes barrières* : comme le port du masque, les gestes barrières doivent perdurer. Plus que jamais ils doivent être un réflexe tant qu'un vaccin n'aura pu voir le jour.

La population des seniors constitue un public vulnérable à l'épidémie de Covid-19 et la vie en collectivité majore le risque d'acquisition de l'infection. Aux Floraliés, nous souhaitons ne pas devoir reconfiner nos résidents et nous tenons à préserver le droit de visite des familles. Nous en appelons donc à votre vigilance pour nous aider à mieux vous protéger face au risque de rebond épidémique.

Nous vous remercions de bien vouloir continuer à suivre avec autant de rigueur les règles d'hygiène et de traçabilité ci-après ; nous les avons mises en place pour vous !

Nous vous souhaitons une excellente rentrée et vous assurons de notre engagement à votre service !

*Jean-Charles Madine
Directeur des Floraliés*



AIDEZ-NOUS A PRESERVER VOTRE DROIT DE VISITE

Vous avez aujourd'hui le plaisir de rendre visite aux résidents car nous avons mis en place d'importantes mesures d'hygiène pour les protéger contre la Covid-19 :

- **PORT DU MASQUE DANS L'ENCEINTE DE L'ETABLISSEMENT (ESPACES INTERIEURS ET EXTERIEURS)**
- **DISTANCIATION PHYSIQUE D'UN METRE AU MINIMUM**
- **LAVAGE DES MAINS AVEC GEL HYDRO-ALCOOLIQUE A DISPOSITION**
- **INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES VISITEURS**

Mais pour être efficaces, ces mesures doivent être respectées par tous lors de chaque visite.

Rappel : nous pourrions suspendre de visite tout visiteur qui n'observerait pas l'une de ces règles d'hygiène.

La direction



BONNE VISITE EN TOUTE SECURITE !